



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU VAL-DE-MARNE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Service Police de l'Eau

Cellule Paris Proche
Couronne

10 rue Crillon
75194 PARIS cedex 04

Nos réf. : Dossier n°75-2012-00153

Vos réf. : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau

Affaire suivie par : Claire MAYET

claire.mayet@developpement-durable.gouv.fr

Ligne directe : 01 71 28 46 91

Courriel : spe.driee-if@developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 11 février 2013

**Le responsable de la cellule Paris Proche
Couronne**

à

SCEA Ferme de l'Hermitage
Croix Saint-Nicolas
94510 La Queue-en-Brie

A l'attention de Monsieur Thibault SAUSSIER

Avec accusé de réception

**Objet : Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau : forage d'essai dans la nappe du
Champigny pour l'irrigation de cultures maraîchères au lieu dit « Croix Saint-Nicolas » à la
Queue-en-Brie**

Monsieur,

Dans le cadre de l'instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement, relatif à l'opération citée en objet, un récépissé vous a été délivré en date du 5 octobre 2012.

Des observations sur la régularité du dossier ont été formulées par courrier du 27 novembre 2012.

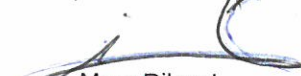
Ayant reçu de votre part les éléments demandés le 7 février 2013, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Un dossier de déclaration, une copie du récépissé et de ce courrier sont adressés dès à présent à la mairie de La Queue-en-Brie où cette opération doit être réalisée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le responsable de cellule



Marc Ribard



Certificat A1607
Champ de certification
disponible sur demande